

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté).

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.

PARAISANT LE DIMANCHE

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 2 exemplaires sont
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

ANNONCES 25 cent. la ligne
RÉCLAMES 50 id.

On traite de gré à gré pour les autres insertions.

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Bilaire,
éditeur de musique du Conserv. imp. et direc. du Comptoir général des compositeurs rue du f. Poissonnière, 11.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours.
à l'AGENCE-DALGOUTTE, rue Paradis, au coin du Jardin Public.

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

ABONNEMENTS :

UN AN 12 francs.
SIX MOIS 6 ..
TROIS MOIS 3 ..

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus.

Monaco, le 9 Août 1863.

MONACO ET SES PRINCES,
PAR M. HENRI MÉTIVIER.
2 Vol. grand in-8.

II (*)

Une révolution profonde vient de s'accomplir en Occident. La féodalité française déjà ébranlée sous Louis-le-gros par l'établissement des communes, démoralisée et affaiblie depuis le règne plein d'astuce et de génie de Louis XI, va subir une transformation nouvelle. La centralisation des pouvoirs, que Richelieu, Mazarin et Louis XIV devaient opérer avec une impitoyable rigueur, a commencé. Désormais les grands feudataires de la couronne courberont leur tête orgueilleuse devant la volonté royale. Cette part d'initiative qui permettait au vassal, auquel on demandait qui l'a fait comte, de répondre, qui l'a fait roi, n'existe plus. L'état c'est un homme; la nation c'est un roi. Sans doute le caractère des hommes que nous avons admirés reste le même; leur bravoure, comme par le passé, sera à toute épreuve; au milieu des combats la mort pourra toujours les frapper au visage, mais la gloire ne les couronnera plus chacun en particulier. Les palmes, que la victoire distribuait à chaque preux, deviendront les trophées des rois. Ces réputations individuelles, qui brillaient comme un soleil resplendissant lorsque le vent avait dissipé la poussière des combats, ne recevront plus d'autre éclat que celui dont le roi voudra bien les laisser jouir. Tout a changé pour cette vaillante chevalerie. Ces éléments divers dont se composaient les armées que les grands seigneurs mettaient à la disposition des rois ont disparu. La direction et le commandement suprême des forces qui doivent protéger l'état sont réunis dans une seule main. Le roi, partout le roi.

Avec les armées féodales ont disparu aussi les Bardes du midi et les Trouvères du nord. Leurs lyres sont devenues muettes. On n'enten-

(*) Voir le N° du 26 juillet 1863.

dra plus ces naïfs enfants des muses chanter la beauté de la châtelaine. Ils ne rediront plus les hauts faits du chevalier qu'une belle décora de ses couleurs. Salut, chantres de la langue d'oc qui charmez le midi de la Loire! Salut, chantres de la langue d'oïl qu'on écoutait avec admiration dans les contrées qui s'étendaient au nord de ce fleuve!

Cette révolution, dont les formes complexes atteignent à la fois l'ordre politique et l'ordre social, n'apporta aucun changement dans l'existence des Princes de Monaco. Leurs prérogatives restèrent les mêmes. Souverains il avaient été, souverains ils restèrent.

C'est dans ce fait surtout que se manifeste d'une manière éclatante la supériorité de leurs droits sur ces droits de hasard, dont se prévalaient tant de maisons illustres. Si la gloire et le courage avaient suffi pour créer des titres à la souveraineté, évidemment bien des familles, dont le sang avait coulé sur tous les champs de batailles, auraient pu prétendre aussi à une couronne indépendante, à une autorité directe sur les hommes qui relevèrent autrefois de leurs terres. Mais la gloire et le courage ne sont pas des propriétés inaliénables. L'une et l'autre appartiennent à l'état avant de devenir le patrimoine absolu d'une famille et un titre à la royauté. D'ailleurs, pour aspirer à l'indépendance et à la souveraineté dans un temps, où, seul le prestige du nom enchaîne les esprits et rive les volontés d'un peuple aux destinées d'un homme, il faut être né sur les degrés du trône, ou à défaut d'une semblable origine, posséder l'étincelle du génie et devenir le soldat heureux à qui la fortune vient déposer le diadème sur le front.

Les Princes de Monaco, comme nous l'avons dit dans notre précédent article, sont les fils de leur œuvre. Le premier de leurs ancêtres fut le soldat heureux que la victoire couronne quelquefois du diadème. Depuis Giballin Grimaldi ils ont toujours marché de pair avec les plus grands rois de l'Europe. Ni les plus ambitieux,

ni ceux pour qui la justice et l'équité, comme Charles-Quint, furent souvent un jeu, ne songèrent jamais à contester leurs titres, à nier leur souveraineté. Les rois de France les tinrent toujours en la plus haute estime. Louis XII appelle Lucien auprès de lui, et par lettres expresses données à Blois, le 20 février 1511, déclare que ce Prince, seigneur de Monaco, et ses ancêtres n'ont jamais reconnu un supérieur, excepté Dieu; que s'ils ont vécu sous la protection des rois de France, comme amis des amis de ces rois et ennemis de leurs ennemis, ils n'ont pas pour cela porté préjudice à leur souveraineté. Augustin Grimaldi, qui vint ajouter l'éclat de la mitre à l'éclat de l'épée dans cette famille illustre, trouva aussi dans Louis XII un ami non moins sincère. Il devint son aumônier, et fut investi du titre de son conseiller au Parlement d'Aix en 1512.

Ce prélat siégea en 1517, au cinquième concile de Latran. Sa réputation de savoir théologique et d'habileté diplomatique le désignèrent dans cette auguste assemblée à l'attention de tous les prélats présents au concile.

Mais Augustin, nous sommes bien forcé de le dire, ne répondit point, comme il aurait dû le faire, aux sentiments d'amitié que la France avait toujours témoignés aux Princes de Monaco. A l'époque de la lutte de François I^{er} et de Charles-Quint, entrevoyant sans doute que la puissance passerait du côté de l'empereur, il ferma ses portes aux soldats de la France, et se plaça sous la protection de l'Espagne. Pourquoi cet homme éminent ne pouvait-il pas lire dans l'avenir?

Mais avec quel empressement Honoré II répara-t-il l'erreur de l'évêque de Grasse. Aussi Louis XIII, oubliant généreusement le passé, le reçut-il avec l'accueil le plus sympathique lorsqu'il vint le trouver à son camp devant Perpignan.

Le lendemain de son arrivée, disent les chroniques, le Prince fut invité à se rendre dès le matin dans la chambre du roi. Louis XIII le

salua de quelques compliments de bienvenue, lui donna le collier de Saint-Michel, puis l'invita à l'accompagner dans la chapelle. Là, le roi tirant de la poche de son justaucorps le collier du Saint-Esprit qu'il portait d'ordinaire, en décora le Prince de Monaco en disant :

« Mon cousin, je ne vous traite point à l'ordinaire, et ne recherche point toutes les cérémonies requises à faire un chevalier; aussi vous n'êtes pas considéré dans le commun et je me contente qu'on sache que votre mérite et mon inclination me portent à faire ceci de la sorte pour honorer l'un et vous donner une entière assurance de l'autre. Surtout souvenez-vous que le roi d'Espagne n'a jamais donné l'ordre de la Toison-d'Or, en France, comme je vous donne celui du Saint-Esprit en Espagne, et que le change que vous en avez fait pour l'autre, que vous avez renvoyé à Sa Majesté catholique, est assez beau pour rendre votre aventure et votre qualité considérables. »

Désormais les princes de Monaco vivront dans les plus intimes relations avec la cour de France comme nous le verrons dans notre troisième et dernier article sur l'histoire de Monaco et ses Princes.

A. CHAMBON.

NOUVELLES LOCALES

S. A. S. le Prince Charles III, accompagné du Prince Albert et des personnes de sa maison, a quitté Paris le 30 juillet dernier, pour se rendre au château de Marchais, où se trouvait déjà S. A. S. la Princesse Antoinette.

S. A. S. la Princesse douairière est en ce moment aux eaux de Kissingen (Bavière).

VICE-CONSULAT DE FRANCE A MONACO

Le vice-Consul de France a l'honneur de prévenir MM. les Français résidant à Monaco qu'une messe et un *Te Deum* solennels seront chantés, le 15 du courant, en l'honneur de la fête de S. M. l'Empereur Napoléon. La cérémonie religieuse aura lieu à l'église paroissiale et commencera à 10 h. et demie précises.

*On lit dans le *Pays* :

Le *Temps* vient de commettre une singulière distraction que nous lui demandons la permission de relever. En reproduisant le *Communiqué* adressé au *Journal de Monaco*, au sujet d'un article qualifié d'insensé et de dangereux, le *Temps* signale Monaco comme « une ville qui fait partie du département des Alpes-Maritimes. »

Qu'il nous soit permis de faire remarquer au *Temps*, sans pédantisme, qu'il serait bon, lorsqu'on s'occupe des intérêts de son pays, d'en connaître l'histoire et la géographie. La ville de Monaco ne fait nullement partie du département des Alpes-Maritimes ni du territoire français : elle est le patrimoine du prince Charles III, de l'antique famille des Grimaldi Matignon.

Lorsque Nice fut annexée à la France, à la suite du traité de Villafranca, le prince, de son côté, céda librement à l'Empereur deux villes, Menton et Roquebrune qui faisaient partie de sa principauté, mais il se réserva Monaco où il règne en qualité de prince souverain avec le titre d'Altesse Sérénissime. C'est fort aimable au *Temps* que de faire cadeau de Monaco à la France, mais il a ou-

blié de s'assurer du consentement de Charles III. Heureusement Monaco, s'il ne nous appartient pas, est sur notre frontière.

Cet État isolé sur les bords de la mer et d'un accès difficile, était mal connu et à peu près inexploré depuis longtemps, après avoir eu cependant aux quinzième, seizième et dix-septième siècles, une cour très brillante et très-visitée. L'annexion de Nice, en ouvrant à la France une porte sur ce pays, l'a en quelque sorte révélé. On y a été ébloui par des merveilles inconnues, on s'y est précipité de toutes parts; la spéculation a compris les ressources qu'elle avait sous la main, et depuis un an des terrains qui la veille appartenaient gratuitement à qui voulait y bâtir sont maintenant disputés à prix d'or. On y maçonne comme aux portes de Paris : des villas s'y élèvent de toutes parts sur les bords de la mer, au milieu des citronniers, des caroubiers, des orangers qui, à Monaco, poussent en pleine terre comme les blés dans la Beauce. Enfin, une compagnie vient de terminer un Casino qui est l'un des plus beaux du monde et où l'on trouve réunis tous les plaisirs des villes du Rhin.

Un chemin de fer va bientôt mener de Nice dans la principauté en dix minutes; on y va aujourd'hui en une demi-heure par la voie de mer. Avant un an on parlera de Monaco comme d'une des merveilles de l'Europe. Puisque l'occasion de nous en occuper nous est si bizarrement offerte, nous en profiterons d'autant plus volontiers que l'avenir de ce pays est intimement, inséparablement lié à celui de notre nouveau département des Alpes-Maritimes, dont les ressources ne sont peut-être pas encore suffisamment connues en France. Nous possédons de ce côté là des éléments inappréciables de prospérité et de grandeur. Une industrie intelligente doit en tirer un parti immense. On est à l'œuvre; le gouvernement seconde puissamment l'initiative privée, et les résultats déjà obtenus méritent d'être publiés et encouragés.

ULYSSE PIC.

CHRONIQUE DU LITTORAL.

RÉGATES TOULONNAISES.

La ville de Toulon avait été envahie dès samedi par une foule nombreuse d'amateurs de courses nautiques, s'augmentant à chaque convoi de chemin de fer de nouveaux arrivants. Aussi, le dimanche, les quais et la ville présentaient l'aspect le plus animé.

A midi et demi, M. Bravet, maire de Toulon, recevait dans la grande salle de la Mairie, avec une gracieuse et bienveillante aménité les dames, les invités et les membres de la commission des régates qui devaient prendre place à bord du paquebot de l'Etat le *Robuste*, mis à la disposition de la municipalité toulonnaise par l'administration de la marine.

A deux heures de l'après-midi, le paquebot le *Robuste* arrivait dans la baie Saint-Louis et prenait place à la bouée, surmontée d'un drapeau désignant le point de départ et d'arrivée des embarcations, qui devaient concourir et d'où la commission des Régates, sous la présidence de M. Calvy, adjoint au maire, devait établir le temps mis à parcourir la distance désignée, dont la longueur totale était de 7,800 mètres.

A l'arrivée du *Robuste*, l'autorité municipale a été saluée de cinq coups de canons par le *Bucéphale*, à bord duquel se trouvaient les autorités maritimes, militaires et M. Montois, préfet du Var.

La baie Saint-Louis présentait un aspect féérique : le fort, les points culminants de la côte, les bords de la mer et les bastides étaient garnis d'une multitude dont nous n'exagérons pas le nombre en le portant à 80,000 âmes.

Sur la rade, indépendamment du *Bucéphale*, se trouvaient le *Castor*, la *Reine-Hortense*, le *Favori*, trois autres paquebots de la marine impériale d'un moindre calibre et le paquebot de commerce *Marie-Jeanne*, du port de Marseille, qui, pavisés et garnis de curieux et de dames, offraient à l'œil un magnifique tableau qu'égayaient encore les paquebots faisant le service de la Seyne et les nombreuses barques, bateaux et yacks qui sillonnaient les eaux.

La pauvre Emma Livry, qui vient d'être enlevée si cruellement aux arts et à la vie, avait une piété solide et profonde; elle cherchait à ramener au bien les jeunes filles de l'Opéra auxquelles elle s'intéressait; une, entre autres, suivait son exemple, ce qui l'avait rendue sa favorite.

Dans les dernières fêtes de Pâques, Emma Livry lui avait fait promettre de communier pour obtenir du bon Dieu sa guérison; et, un jour, comme l'abbé C... quittait Saint-André, où il confesse, il fut tout surpris de voir une jeune fille toute hale-tante, le chapeau de travers, les cheveux au vent, qui l'arrêtait résolument par le bras.

— Que voulez-vous, mon enfant? lui demanda-t-il en croyant à une méprise.

— Vous êtes M. l'abbé C... n'est-ce pas? fit-elle en rendant question pour question.

— Oui, répondit le prêtre; eh bien! que puis-je pour vous?

— C'est que je viens pour me confesser de la part d'Emma Livry.

L'abbé se prit à sourire.

— Soyez la bienvenue de quelque part que vous veniez, dit-il; seulement vous auriez dû arriver plus tôt, car mon heure de confesser est passée...

— Je le sais bien! aussi ai-je couru, couru... interrompit la jeune fille, mais je ne pouvais pas sortir avant que la répétition ne fût finie.

— Quelle répétition, mon enfant? demanda le prêtre tout étonné.

— Eh bien! celle du ballet où je danse, vous savez?...

— Vous êtes danseuse, ma pauvre enfant!... reprit l'abbé C...

— Oui, Monsieur, ça vous étonne...

— Non, ça m'afflige, car il me semble qu'on peut faire autre chose de mieux.

— Dame, je ne sais pas, répondit la jeune fille, car enfin, avec ça je nourris ma mère, qui est veuve et pauvre, je paye l'apprentissage de ma jeune sœur et je fais élever mon petit frère dans une bonne école. Connaissez-vous un état où, à mon âge, on puisse gagner autant?

L'abbé baissa la tête sans mot dire et conduisit à son confessionnal sa jeune pénitente, qui communia pour la chère malade qu'elle espérait ainsi sauver; car elle avait prié de toutes ses forces; mais Dieu, dont les décrets sont cachés, l'avait prédestinée sans doute à remonter vers lui.

UN DUEL EN BALLON.

Deux aéronautes arrivés récemment à New-York, MM. John Lewis, venant d'Angleterre, et Tarteiffer, originaire de Prusse, se sont rencontrés, il y a trois semaines environ, au Johns Woods, où ils avaient l'un et l'autre l'intention de faire des ascensions publiques, et, à la suite d'une discussion produite par la rivalité professionnelle, se provoquèrent en duel. Le choix des armes fut longtemps débattu; puis après une discussion animée, on arriva à une conclusion qui fut généralement regardée comme une plaisanterie; il fut convenu que les deux champions se battraient en ballon sans parachute, chacun d'eux tirant non sur la personne, mais sur le ballon de son adversaire. De plus, comme une balle de pistolet pourrait ne pas produire un effet suffisant, on décida que chacun serait armé d'un tromblon chargé de quatre biscaïens.

Comme nous l'avons dit, on crut que cette affaire était tout simplement une comédie, ou, comme on dit en Amérique, un *humbuy* inspiré par l'atmosphère du pays. Elle était pourtant parfaitement sérieuse — si sérieuse qu'elle vient de se dénouer par une véritable catastrophe.

Jeudi de la semaine dernière, deux ballons exactement semblables, construits à Boston, étaient amenés,

amarrés et gonflés dans un champ près du village de Sallisburg, sur la frontière du Vermont, et un voyageur prenait place dans chaque nacelle. Quatre autres personnes les avaient accompagnés sur le terrain et leur serrèrent cordialement la main avant le départ.

A un signal convenu, les amarres furent coupées et les deux esquifs aériens s'enlevèrent parallèlement dans une atmosphère parfaitement calme. La double opération s'était faite à quatre-vingts pas de distance ; le même espace se maintint jusqu'à ce que les deux ballons se fussent élevés à une hauteur d'environ 100 yards. Une fusée de signal fut lancée alors du point de départ, et une minute après une double détonation se fit entendre dans les airs.

Un des ballons continua majestueusement sa route et ne tarda pas à disparaître dans la direction de l'ouest. L'autre tournoya un instant sur lui-même, descendit lentement d'abord : puis la rapidité de la chute s'accroissant incessamment, il finit par tomber sur le sol et s'y heurter pesamment comme un corps inerte. M. Lewis, qui se trouvait dans la nacelle, était privé de sentiment. Il avait un bras rompu et le corps meurtri de contusions effroyables. On ne désespère cependant pas de le sauver. Quant à M. Tarteiffer, on ne sait ce qu'il est devenu.

On lit dans l'Indépendance belge :

Un industriel de Paris, des plus honorables d'ailleurs, a l'ambition d'une brochette pour sa boutonnière. Il ne se contente pas de la légion-d'honneur, il voudrait toutes les couleurs de l'arc en ciel, et, pour atteindre ce but, il expédie le plus adroitement du monde ses produits à toutes les têtes couronnées de l'Europe. Il y a quelque temps, il fut prévenu par le représentant de je ne sais quel souverain d'Allemagne que l'ordre de l'Autriche blanc allait lui être expédié.

Vous jugez de la joie, des espérances! l'Autriche! une décoration si rare, qui manque à toute la collection de M. Véron.

Par malheur, notre industriel, fidèle aux sages habitudes de sa maison, a mis en tête de ses factures: « Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées, » et il a commis l'imprudenc de ne pas écrire au souverain sur une de ces factures imprimées. Si bien que la chancellerie de X..., jalouse de son côté de faire quelques petites économies, oubliant d'affranchir la lettre dans laquelle on expédiait au bienheureux industriel le brevet en question.

Quand la missive débarqua à Paris, comme elle ne portait à l'angle de l'enveloppe aucune effigie gommée de son souverain, les employés de la maison de commerce la refusèrent impitoyablement, et elle alla dans les lettres de rebut attester la fragilité des ambitions mondaines et le néant de la gloire!

Cependant l'industriel avait une boutonnière béante. Sa brochette manquait d'un petit rognon, d'un rognon d'autriche. Surpris, puis alarmé, il alla présenter ses humbles inquiétudes à la légation de la principauté de X... Là, grand étonnement.

— Vous avez dû recevoir votre brevet.

— Mais non!

— Mais si! une grosse lettre!... non affranchie!
— Une lettre non affranchie! ah! malheureux, qu'ai-je fait?

Voilà notre homme qui court à la poste, qui demande une perquisition dans les lettres de rebut, et qui enfin retrouve, toute tachée, toute flétrie, mais toute rayonnante pour lui, sa bienheureuse lettre. Vous jugez de sa joie, de ses transports! il a l'autriche!

Depuis ce jour là, il a fait effacer la recommandation concernant les lettres non affranchies.

VARIÉTÉS.

JOURNAL D'UNE JEUNE FILLE PAUVRE.

par M^{me} EMMELINE RAYMOND,
1 vol. in-18, Firmin Didot, Paris.

Le journal d'une jeune fille pauvre est ce qu'on appelle un bon livre dans toute l'acception du mot. Il ne produira pas dans le monde une de ces impressions dont le souvenir fait époque. Simple et sans prétention, il ne vise ni à la science ni à l'éclat. Mais il plaira à tous ceux qui le liront. Le sujet cependant n'en est pas neuf. C'est tout simplement le récit, jour par jour, heure par heure, des modestes aventures d'une jeune fille, qui se fait institutrice afin de gagner sa vie et dans le but d'empêcher une vieille tante, qui l'a élevée, de connaître les horreurs de la misère.

Sans vouloir reconnaître au journal d'une jeune fille pauvre la valeur qui a fait le succès du roman d'un jeune homme pauvre, nous sommes forcé d'avouer que le livre de M^{me} Emmeline Raymond possède les qualités qui l'empêcheront de tomber dans l'oubli.

D'abord il ne contient pas une phrase dont le sens prête à une interprétation douteuse; il ne renferme pas un mot dont la hardiesse offre une image capable de blesser l'œil le plus chaste. La mère la plus scrupuleuse, celle dont tous les soins consistent à surveiller et à diriger les lectures de sa fille, trouvera dans ce livre un trésor précieux. Rarement, les romans ordinaires, lui fourniront des sujets de lecture plus profitables. Ce qui ne veut pas dire que nous considérons les romans en général comme des livres peu propres à pénétrer dans l'intérieur des familles. Mais tout est relatif dans ce monde. Tel ouvrage en effet, que l'on pourrait mettre sans danger sous les yeux d'une personne d'un certain âge et d'une expérience déjà mûre, ne saurait être placé sans des graves inconvénients entre les mains d'une jeune fille. Chez les jeunes personnes, l'esprit n'est pas assez formé pour faire la part des circonstances, le cœur n'est pas assez fort pour savoir tenir compte des exagérations du sentiment et de la passion.

Sous le rapport de la forme le journal d'une jeune fille pauvre laisse peu à désirer. Le style en est sobre comme il convient à un livre écrit en forme de lettres. Quoique l'intérêt soit concentré sur une

seule personne dont la position n'a cependant rien de dramatique, la curiosité du lecteur se développe et grandit à chaque page. On s'attache à cette jeune institutrice et l'on s'inquiète malgré soi du sort qui l'attend au milieu des petites tribulations qu'elle a à supporter. L'affection que l'on éprouve pour elle ressemble à l'affection que l'âme ressent en face de la vertu. On désire qu'elle devienne heureuse parce qu'on la voit toujours bonne, et toujours prête à accomplir une bonne action.

Le journal d'une jeune fille pauvre, rangé déjà parmi les ouvrages qui font partie de la bibliothèque de la jeunesse, est appelé à prendre une place importante parmi les nombreuses publications qui la composent.

A. CHAMBON.

Il vient de paraître chez Michel Lévy frères, un roman de M. Auguste Maquet, intitulé: *la Rose blanche*, qui prendra, croyons-nous, une place distinguée parmi les productions si justement populaires de cet ingénieux écrivain. C'est une lecture des plus attachantes, un de ces merveilleux contes que l'auteur de *la Belle Gabrielle* et de *la Maison du baigneur* excelle à broder sur un canevas historique. M. Maquet a rarement mieux appliqué que dans *la Rose blanche* les qualités de son talent dramatique et les ressources de sa féconde imagination.

ALPHONSE CHAMBON — Rédacteur-Gérant

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 1^{er} au 7 Août 1863.

NICE. b. <i>St-Joseph</i> , c. Delpiane,	m. d.
ID. b. <i>Miséricorde</i> , c. Viale,	id.
NICE. b. v. <i>Palmaria</i> , c. Imbert,	id.
VINTIMILLE. b. <i>Assomption</i> , c. Rossi,	charbon
FINALE. b. <i>Conception</i> , c. Bosio,	en lest
NICE. b. v. <i>Palmaria</i> , c. Imbert,	en lest
NICE. b. v. <i>Palmaria</i> , c. Imbert,	m. d.
ID. id id	id.
ID. id id	id.
MARSEILLE. b. <i>St-Joseph</i> , c. Pratti,	m. d.
ID. b. <i>Volonté de Dieu</i> , c. Palmiari,	id.
NICE. b. v. <i>Palmaria</i> , c. Imbert,	en lest
NICE. b. v. <i>Palmaria</i> , c. Imbert,	en lest
CANNES. b. <i>Providence</i> , c. Sibono,	en lest

Départs du 1^{er} au 7 Août 1863.

NICE. b. v. <i>Palmaria</i> , c. Imbert,	en lest
ID. b. <i>Assomption</i> , c. Rossi,	m. d.
ID. b. <i>Conception</i> , c. Bosio,	charbon
ID. b. v. <i>Palmaria</i> , c. Imbert,	en lest.
ARMA. b. <i>Providence</i> , c. Gazzolo,	id.
NICE. b. v. <i>Palmaria</i> , c. Imbert,	id.
ID. id id	id.
ID. id id	id.
ONEILLE. b. <i>St-Joseph</i> , c. Piatti,	m. d.
MENTON. b. <i>Volonté-de-Dieu</i> , c. Palmaro,	id.
NICE. b. v. <i>Palmaria</i> , c. Imbert,	en lest
ID. id id	id.
VINTIMILLE. b. <i>Providence</i> , c. Sibono.	id.

L'édition d'été du GUIDE-INDICATEUR-BRACKE est en vente. Cette utile publication, complément indispensable de tous les indicateurs de chemin de fer, donne une foule de renseignements utiles aux Voyageurs, Baigneurs, Promeneurs, Touristes, en France et à l'Étranger. Se trouve chez les libraires, dans les gares de chemin de fer, et chez l'éditeur, rue Lamartine, 34, à Paris.

Orchestre des Bains de Mer de Monaco.

CONCERT à 8 h. du soir dans la salle de Bal.

MONACO. — Imprimerie du Journal de Monaco. — 1863

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 2 AU 8 AOUT 1863

DATES	THERMOMÈTRE CENTIGRADE			ETAT de L'ATMOSPHÈRE	VENTS	DATES	THERMOMÈTRE CENTIGRADE			ETAT de L'ATMOSPHÈRE	VENTS
	8 HEURES	MIDI.	2 HEURES				8 HEURES	MIDI	2 HEURES		
2 Août.	24 »	26	27	beau.	nul.	6 août.	23 0	25 »	25	beau.	nul.
3 »	24 »	27	27 5/10	id.	id.	7 »	24 0	26 »	26 5/10	id.	id.
4 »	24 »	25 5/10	25	id.	id.	8 »	24 0	26 »	26	id.	id.
5 »	24 »	25	26	id.	id.						

BAINS DE MER DE MONACO.

NOUVELLE SOCIÉTÉ.

GRAND & VASTE ÉTABLISSEMENT

SITUÉ SUR LE PORT.

BAINS FROIDS & BAINS CHAUDS.

SERVICE HYDROTHERAPIQUE LE PLUS COMPLET.

Le magnifique CASINO, récemment ouvert, bâti en face de la mer, offre, PENDANT TOUTE L'ANNÉE, aux Étrangers, toutes les distractions et tous les agréments des Bains d'Allemagne, avec les mêmes conditions qu'à Baden-Baden.

SALONS DE CONVERSATION, DE LECTURE & DE JEUX.

CONCERT DEUX FOIS PAR JOUR.

Le matin, sur la Plage des Bains. — Le soir, dans les salons du Casino.

HOTELS, VILLAS ET MAISONS MEUBLÉES.

PRIX TRÈS MODÉRÉS.

STATION TÉLÉGRAPHIQUE.

On se rend de NICE à MONACO en une heure, par un service permanent de bateaux à vapeur.

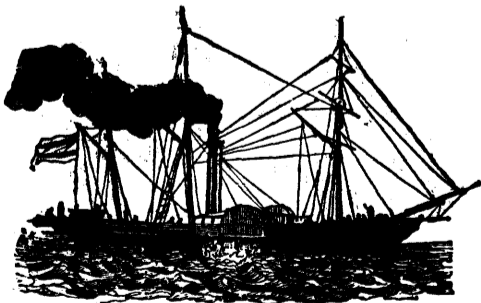
ITINÉRAIRE DE PARIS A MONACO.

De Paris à Nice par le chemin de fer. — Départ de Paris à 8 heures du soir.
— Arrivée à Nice 24 heures après.

De Paris à Cagnes en chemin de fer et de Cagnes à Nice par Omnibus.

Autre itinéraire. — De Marseille à Nice par bateau à vapeur en 12 heures.
De Nice à Monaco, par Omnibus et par bateau à Vapeur.

OMNIBUS. { A Nice, bureau des Messageries Générales, Hôtel des Étrangers.
A Monaco, place du Palais.



LA PALMARIA

Bateau à Vapeur faisant le service régulier de Nice à Monaco. Retour dans la même journée.

DÉPART DU PORT DE NICE, tous les jours à 11 h. du matin et à 6 h. 1/2 du soir.
DE MONACO, à 5 h. et à 10 h. 1/2 du soir.

Le vendredi, la PALMARIA partira de MONACO pour NICE à midi et demi et à 10 h. 1/2 du soir. Les départs de NICE pour MONACO auront lieu aux mêmes heures que les autres jours de la semaine.

PRIX DE LA TRAVERSE: Embarquement et débarquement compris 1 fr. 50 cent.

OMNIBUS FAISANT LE SERVICE ENTRE MONACO & MENTON

Bureau: à Monaco, rue de Lorraine. — A Menton, Hôtel des Quatre Nations.

DÉPART DE MONACO, à 8 heures. | DÉPART DE MENTON, à 11 heures.